

COMPTE RENDU CDAS DU 24 NOVEMBRE 2014

I – APPROBATION DU PV CDAS DU 19/09/2014

II - COMPTE RENDU ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL

Présentation faite par madame LE SOURNE du rapport d'activité des assistantes sociales Mmes LE SOURNE et GUILLERME pour l'année 2013 dans le département du Finistère.

Depuis le 4ème trimestre 2013, suite au non remplacement du départ en retraite de Mme GUILLERME, on ne compte plus qu'une seule assistante sociale pour le département.

Sociologie des agents rencontrés par les assistantes du service social :

- effectifs globaux sur 6 ans (2008-2013): baisse des actifs (1785 en 2008, 1600 en 2013) et augmentation des retraités (1980 en 2008, 2228 en 2013).
- personnes rencontrées et nouvelles situations : en 2013, 159 personnes rencontrées dont 82 nouvelles personnes.
- répartition hommes, femmes : 71 % de femmes dans la classe « actif » (86 femmes sur 121 personnes) et 65 % de femmes dans la classe « retraité » (25 femmes sur 38 personnes) la proportion basse de retraités rencontrés s'explique du fait d'une réorientation vers les services (aides) qui leur sont accessibles. Mme LE SOURNE précise, qu'à ce jour, aucune demande de prêt social n'a été faite.
- Situation familiale des personnes : l'année 2013, ce sont principalement des couples mariés qui sont rencontrés (ce qui est propre au département, au niveau national, la majorité concerne des personnes seules), ce qui marque une rupture par rapport aux années précédentes.
- situation de logement : les agents concernés sont pour la plupart propriétaires.
 Profil « type » : femmes de 50-59 ans, cadre C, agent de la DGFIP, en couple avec enfant et propriétaire.

La demande:

Répartition de l'origine de la demande d'intervention (par ordre d'importance) :

- tiers internes (DASAD (fiche d'information), ressources humaines, médecin, délégation, mutuelle, collègues, assistante sociale ministériel, syndicats, hiérarchie, correspondante sociale)
- directes (l'agent lui-même)
- tiers externes (famille, institution, travailleur social extérieur)

Domaine d'intervention : principalement santé (conséquences administratives, perte d'autonomie, décès). Au niveau national, le domaine du budget prédomine.

Aides pécuniaires : le montant moyen a augmenté (1193€ en 2012, 1778€ en 2013), le nombre de bénéficiaire reste stable.

L'assistante sociale rappelle l'importance de faire un signalement à la délégation pour les difficultés rencontrées par des collègues (maladies, sinistre immobilier...) afin de déclencher au plus vite les aides nécessaires (secours exceptionnels par exemple).

Situation budgétaire et familiale des bénéficiaires : 61,53 % ont des revenus compris entre 1000 et 2000 € mensuels et 84,61 % disposent d'un seul revenu dans le foyer.

Motif et objet de l'aide : deux domaines principaux : budget (80 % des aides ont permis de couvrir les dépenses de loyer, de charges courantes et de frais liés au logement) et vie familiale (santé,

enfants (gardes...), séparation divorce...).

Profil « type » : cadre C de 40-49 ans, en couple avec enfants.

Les actes professionnels :

Les entretiens : Les AS ont eu 596 entretiens (381 entretiens téléphonique et 215 face à face (121 sur le lieu de vie, 79 au bureau de l'AS et 15 sur le lieu de travail de l'agent).

Répartition des actes professionnels : principalement des liaisons et des démarches

Exploitation des orientations : *par ordre croissant,* services sociaux spécialisés, services spécialisés santé mentale, médecin de prévention, consultation juridique

Saisonnalité de l'activité : mai (201), septembre (176) et juillet (151)

III COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DU 17/11/2014 ET VALIDATION

- validation du budget 2014
- prévision du budget 2015 reconduit (précision a été faite par le délégué du Finistère d'un risque de diminution de la dotation). Conformément à une décision du CNAS, le budget sera caculé sur la base des effectifs réels et non en équivalents temps plein comme auparavant. L'enveloppe budgétaire n'est pas encore connue à ce jour. Les chèques lire serviront de variable d'ajustement.
- Choix des actions 2015 :
- pour les retraités : lac de Guerledan, séjour dans le centre Epaf à Ballan Mire.
- pour les actifs : séjour à Bréhat (participation en fonction du quotient), sortie à l'île de Sein, baptême d'hélicoptère, sortie sur la goélette La Recouvrance, week-end à Disneyland (participation en fonction du quotient), spectacle de fin d'année à Paris.
- Pour les adolescents : opération chèque-lire
- l'arbre de noël se déroulera à Quimper
- concours de dessin

DIVERS

- La CGT indique que le manquement de l'administration concernant la représentation syndicales aux instances sociales des retraités en tant que titulaires a été évoqué auprès du ministère (voir l'article dans le mensuel CGT n° 222 du mensuel de l'UGFF), le conseiller ministériel va s'intéresser à ce sujet.
- La CGT demande une possibilité de faire des réunions inter-instances (CHS, CDAS) afin d'aborder des sujets communs.
- Solidaire demande la marche à suivre de l'association du restaurant administratif de Morlaix concernant des vols de denrées alimentaires dans le restaurant actuellement en travaux (suite aux incendies) : la présidente de la délégation confirme le remboursement à l'association.
- Solidaire aborde aussi les difficultés rencontrées par les agents dans le réaménagement de box d'accueil du public au centre des impôts qui « déborde » sur la partie restauration, la configuration actuelle oblige les agents à passer par le restaurant pour sortir des box : La présidente indique que les bureaux vont être remplacés par les tablettes rétractables afin de laisser la possibilité à l'agent de sortir par l'avant du box. la présidente va discuter lors de la commission immobilière du 24 novembre des autres possibilités d'aménagements (pour respecter les normes de sécurité). L'administration explique par ailleurs que la diminution du nombre de places, 20 dans la nouvelle configuration contre 32 avant, ne pose pas de problème dans la mesure où les normes prévoient 2 repas consommés pour une place et sachant que la fréquentation moyenne est de 38 personnes.
- La délégation nous a transmis la doctrine d'emploi des correspondants sociaux des impôts/ trésor.